

Qu'est-ce que le SAF ?

L'équipe

A table ...

Ils arrivent de partout...du coin jeux... de l'école... du travail.... ils sont tous là à partager un repas et raconter leur matinée. C'est bien ça l'accueil chez une assistante parentale... Une petite équipe formée des membres d'une famille qui accueille un ou plusieurs enfants lorsque leurs parents ne sont pas disponibles pour eux.

Actuellement les assistantes parentales du SAF offrent des places d'accueil à leur domicile dans les communes suivantes :

Moutier, Belprahon, Eschert.

Les assistantes parentales sont des personnes formées ou en voie de formation, motivées, disponibles au niveau des horaires. Elles proposent aux enfants des activités variées en fonction de leur âge (qui favorisent leur développement) ainsi que des repas équilibrés.

Une coordinatrice gère la partie administrative et financière du SAF. C'est elle qui reçoit les parents qui souhaitent confier leur enfant chez une assistante parentale. Elle cherche l'assistante parentale susceptible de répondre au mieux à la situation de chaque famille: âge de l'enfant, lieu de résidence, horaires de travail, école fréquentée par l'enfant.

Les communes

La ville de Moutier, commune-siège du SAF, est associée aux communes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Grandval mais le SAF peut également accueillir des enfants d'autres communes sous conditions.

Depuis 2012, chaque commune qui a des enfants accueillis dans une institution extra-familiale subventionnée par la Direction de la Santé publique et de la Prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) doit participer à la prise en charge en assumant une franchise au prorata du nombre d'heures ou de journée de placement.